

et

SOCIÉTÉS

Bulletin Mensuel d'Informations Démographiques, Économiques, Sociales

La démographie historique

LE terme « démographie » fut employé pour la première fois en 1867 par Achille Guillard, mais déjà au XVII^e siècle, quelques observateurs étudiaient les populations. Ce n'est qu'au milieu du XIX^e siècle, que des historiens se penchèrent sur l'évolution des populations du passé. On assiste toutefois, depuis quinze ou vingt ans, à un renouveau d'intérêt pour la démographie historique, à laquelle on applique des techniques de recherche précédemment ignorées.

Une population est amputée de l'essentiel, sa dimension historique, si on la réduit à ses données actuelles; ses structures, sa composition, ses caractéristiques résultent d'une longue histoire que la démographie raconte et explique sous forme statistique. À cet égard, toute démographie est historique et, si ce que l'on appelle la démographie historique constitue un domaine autonome, c'est surtout en raison des particularités d'observation et d'analyse qu'impose l'état des sources d'information.

En démographie classique, l'analyse se fait, en grande partie, par combinaison judicieuse des données puisées à deux sources : les recensements d'une part, l'état civil de l'autre.

En démographie historique, on ne dispose, très souvent, que de l'une de ces sources, l'état civil ou, plutôt, son équivalent religieux : l'enregistrement des baptêmes, mariages et sépultures.

Ceci, bien entendu, pour une période qui ne remonte guère plus haut que le XVI^e siècle ; pour les périodes antérieures, on se sert de ce qu'on trouve, les rôles d'impôt par exemple; pour les époques encore plus anciennes, sans documents écrits utilisables, on se rabat, quand c'est possible, sur des données archéologiques non écrites, par exemple les squelettes dans les cimetières et les inscriptions sur les pierres

tombales ⁽¹⁾, ou tous éléments en relation directe avec la population (vestiges d'habitations, d'artisanat, etc.).

En France, les registres paroissiaux, puis les registres d'état civil proprement dits, sont la source principale de la démographie historique; il n'y a pas eu de recensement général avant la Révolution et ceux qui ont été faits avant 1851 n'ont donné lieu qu'à une exploitation très partielle; de plus, les documents de base des recensements antérieurs à 1836 ont généralement disparu.

L'enregistrement des baptêmes et mariages a commencé au XV^e siècle, dans l'Ouest, à l'initiative d'évêques, celui de Nantes notamment. Au XVI^e siècle, des registres sont régulièrement tenus dans la Haute-Bretagne, le Maine, l'Anjou, la Normandie, la Franche-Comté, la Provence, l'Île-de-France. C'est aussi au XVI^e siècle (ordonnances de 1539 et de 1579) que le pouvoir royal appuie de son autorité des prescriptions, à l'origine religieuses, et fait de l'enregistrement, *rédigé en français*, un acte en partie civil, en partie religieux; l'ordonnance de 1667 reprend, complète et ordonne la législation antérieure et introduit la tenue en double des registres; nouvelle intervention en 1736, plus précise, plus efficace; la laïcisation, introduite en 1792, garde l'essentiel des prescriptions antérieures et assure la continuité par l'obligation de verser aux mairies les registres paroissiaux.

Le degré de couverture des événements individuels varie dans le temps et dans l'espace, selon le soin avec lequel les documents étaient tenus : nous disposons en moyenne pour le pays de 8 % de ces informations pour la fin du XVI^e siècle, de quelque 60 % vers 1670 et de

(1) C'est après la première guerre, que MATUCKA, développa ces nouvelles techniques, qu'on englobe sous le nom de paléodémographie.

plus de 90 % à partir de 1740. Ce taux de couverture va s'améliorant, en passant des zones rurales aux villes, petites, moyennes et grandes (1); avant 1737, il varie beaucoup, d'une région à l'autre.

L'enregistrement des faits d'état civil n'épuise pas, et de loin, les sources écrites, bien qu'il constitue l'apport le plus systématique. Des informations autres et de toute espèce nous sont parvenues : listes nominatives (établies à l'occasion des recensements, surtout à partir de 1836), relevés nominatifs d'imposition (souvent très anciens), listes d'hôpitaux, de mobiliers (pour le recrutement des milices), d'assistants aux assemblées de communauté, minutes notariales, etc. Les mémoires des intendants, des dénombrements partiels au XVIII^e siècle, et les écrits de certains contemporains préoccupés des problèmes de population (2) nous apportent aussi des renseignements précieux, des recoupements indispensables.

Les sources existent donc bien, mais dans sa quête, le démographe se heurte à bon nombre d'obstacles, en dehors même des lacunes. L'accès aux sources n'est pas toujours aisé (en France, la bonne organisation des Archives réduit beaucoup cet inconvénient); les registres en main, il peut avoir encore bien des désillusions : mauvais état, difficultés de lecture, défaut d'enregistrement de certains actes, les décès de jeunes enfants, en particulier. Dans le meilleur des cas, il lui reste encore à faire les relevés, opération fastidieuse, puis à exploiter les données ainsi collectées, ce qui demande une solide formation démographique. Une bonne collaboration entre démographes et historiens est indispensable; elle s'est, fort heureusement, instaurée sans difficultés.

La triple utilité de la démographie historique.

Pourquoi consacrer tant de temps, de patience et de soin à cette reconstitution de la vie des populations d'autrefois, se demandera le profane? L'utilité est triple : démographique bien entendu, méthodologique et historique.

Louis Henry, qui a donné à ces recherches une méthode systématique, s'est lancé dans cette voie vers 1952, afin d'étudier la fécondité naturelle, c'est-à-dire, sans limitation des naissances; il ne pouvait trouver aucun modèle contemporain d'une telle situation, puisqu'en Europe, la natalité est étroitement limitée et que, dans les pays du Tiers Monde où elle ne l'est pas encore, les renseignements d'état civil indispensables (par exemple, les dates de naissance) manquent fâcheusement.

(1) Sauf Paris, dont les archives correspondantes ont brûlé en 1871.

(2) *Le Dictionnaire géographique d'EXPILLY, 1762-1770. Les Recherches et Considérations sur la population, MOHEAU, 1778. Les Recherches de MESSANCE, 1766.*

Or, la démographie historique, en permettant de reconstituer l'histoire des familles, apporte des éléments pour calculer avec précision la fécondité par tranche d'âges, l'espacement des naissances, l'âge de la mère à la dernière naissance, aux époques où régnait encore, en milieu rural, un régime de fécondité naturelle; ainsi peut-on aller plus avant, dans la connaissance des mécanismes physiologiques de la reproduction, grâce à l'analyse *a posteriori* de ces situations. Dans un autre domaine, celui de la propagation et de l'évolution de la limitation des naissances dans le pays, la démographie historique peut nous apporter de précieuses indications.

L'utilité méthodologique n'est pas moins évidente; de même que les progrès en matière d'analyse démographique, accomplis depuis dix ans, ont été utiles pour l'étude des documents anciens, les techniques mises au point en démographie historique peuvent aider le chercheur qui travaille sur des populations contemporaines. Il en est ainsi pour l'étude de la fécondité notamment dans les pays à statistiques incomplètes.

En matière historique, les travaux de cette jeune science vont permettre de modifier ou de reconsidérer de nombreuses interprétations fondées sur l'histoire événementielle, grâce à l'apport de bases statistiques solides jusqu'ici méconnues. Il n'est pas négligeable de savoir à quelle période précise intervient, dans les populations rurales françaises, la généralisation de la limitation des naissances, ou bien de connaître les différences de natalité et de mortalité entre les classes sociales et les régions; comment la France paysanne a-t-elle « digéré » la sensible augmentation de la population entre 1720 et 1790 : migration vers les villes, accompagnée d'une sensible augmentation de bien « urbains », industriels ou artisanaux qui fournissaient un volant exportable, ou accroissement de la productivité agricole intérieure? Sans prétendre que les travaux de démographie historique amèneront à réécrire l'histoire, ils vont l'éclairer d'une lumière nouvelle, en particulier l'histoire sociale.

Comment utilise-t-on les sources écrites, variées, que nous a léguées le passé? Soit au moyen de monographies, soit par des études d'ensemble représentatives, autant qu'il est possible.

Des monographies aux études d'ensemble.

Les monographies portent tantôt sur une classe sociale particulière, tantôt sur un village ou une petite zone géographique bien délimitée. Bien avant que la démographie historique ne fixât ses règles, des historiens avaient introduit dans des monographies locales, des données relatives à la population d'autrefois. La publication par l'I.N.E.D. en 1956, d'un Manuel de dépouille-

ment et d'exploitation de l'état civil ancien (1) fournit à tous les chercheurs et historiens, une règle d'utilisation des registres paroissiaux pour établir des fiches complètes, comparables, exploitables, permettant aussi de reconstituer l'histoire des familles. Ces fiches constituent le matériel de base « normalisé » pour l'analyse démographique proprement dite; grâce à cette méthode, l'œuvre du chercheur isolé peut entrer plus facilement dans une connaissance d'ensemble. A ce manuel d'observation est venu s'ajouter en 1967, un manuel d'analyse (2).

Sans prétendre être complet, nous citerons parmi les monographies sociales: « Anciennes familles genevoises du XVI^e au XX^e siècle » (3), « Ducs et pairs sous l'ancien Régime » (4); de cette dernière étude se dégagent quelques conclusions frappantes: une nuptialité plus précoce que dans les milieux populaires, un véritable effondrement de la fécondité en deux siècles (6,15 enfants par famille complète pour les promotions de mariages, conclus entre 1650 et 1699; 2,79 pour ceux conclus de 1700 à 1749 et deux pour ceux de 1750 à 1799).

Parmi les monographies géographiques, citons: « La population canadienne au début du XVIII^e siècle » (5), « Beauvais et le Beauvaisis de 1600 à 1730 » (6), « La démographie provençale du XIII^e au XVI^e siècle » (7), cette dernière étude montre que la population de la Provence (Comté de Nice exclu) était d'au moins 420.000 habitants, dont 43 % en Haute-Provence avant la Peste Noire de 1348 et qu'après avoir diminué de moitié du fait de cette effrayante épidémie, elle ne retrouva ce chiffre que vers 1550.

La première monographie locale exploitant complètement les techniques démographiques: « Démographie d'une paroisse normande au XVII^e et au XVIII^e siècles » (8) concerne le village de Crulai. Citons enfin les études consacrées à « Sainghin-en-Mélantois de 1665 à 1851 » (9) village proche de Lille où la fécondité semble avoir été particulièrement forte au XVIII^e siècle, et les études consacrées aux « Familles paysannes au XVIII^e siècle en Bas-Quercy » (10), à « Trois villages de l'Ile-de-France » (11), à « Châtillon-sous-Bagneux » (12), et à l'histoire démographique d'un village du Béarn: « Billères-d'Ossau » (13).

(1) M. FLEURY et L. HENRY (réédité et augmenté en 1965).

(2) L. HENRY, *Manuel de démographie historique*, Genève, Librairie Droz.

(3) L. HENRY, Cahier I.N.E.D. N° 26.

(4) Claude LÉVY et L. HENRY, *Population*, 1960, N° 5.

(5) J. HENRIPIN, Cahier I.N.E.D., N° 22.

(6) P. GOUBERT, dont l'étude allait susciter un regain d'intérêt pour la démographie historique.

(7) E. BARATIER, Édition *Sevpen*.

(8) L. HENRY et E. GAUTIER, Cahier I.N.E.D., N° 33.

(9) R. DENIEL et L. HENRY, *Population*, 1965, N° 4.

(10) P. VALMARY, Cahier I.N.E.D., N° 45.

(11) J. GANIACE, Cahier I.N.E.D., N° 40.

(12) B. de BUFFEVENOT.

(13) Michel FRESSEL-LOZEY.

Les premiers enseignements de ces recherches.

De ces monographies se dégagent quelques traits saillants, communs, propres aux populations rurales du XVII^e et du début du XVIII^e siècles: mariage tardif, environ 25 ans chez les femmes et 27 à 28 ans chez les hommes; peu de célibataires âgés: 3 à 10 % à 45 ans; un taux d'illégitimité très bas: 0,5 à 1 % des naissances; une espérance de vie de 30 ans à la naissance; une mortalité infantile oscillant entre 200 et 280 pour mille, très sensible aux conditions économiques et sanitaires du moment; le décès de 45 à 55 % des enfants avant 15 ans; des migrations internes plus importantes qu'on ne l'imaginait. Mais les généralisations seraient dangereuses, car bien des facteurs présentent de la diversité, ne serait-ce que la fécondité, puisque avant 1750, pour une famille complète dont la femme aurait été mariée à 20 ans, on relève 10,8 enfants à Sainghin, 8,3 à Crulai, 6,6 à Saint-Sernin et Thezels (Lot).

Les études d'ensemble visant à reconstituer, grâce à un sondage représentatif, l'image passée de la population dans tout un pays, constituent le second volet de ces recherches. Deux enquêtes de l'espèce sont en cours; l'une, par le groupe de Cambridge, porte sur 400 paroisses anglaises de 1538 à 1837 et l'autre, conçue et dirigée par L. Henry, concerne la France dans la période 1670 à 1829.

Cette étude, entreprise en 1959, devrait livrer les premiers résultats d'ensemble dans trois ou quatre ans. Afin de reconstituer l'état, les caractéristiques et les mouvements de la population pendant ce siècle et demi, un échantillon représentatif a été tiré dans la proportion de une sur cent parmi les communes rurales, de une sur vingt pour les petites villes, de une sur dix pour les moyennes; neuf grandes villes complètent l'échantillon d'un peu plus de 400 communes actuelles; la France a été divisée en 10 régions pour ce travail. Les résultats sont actuellement connus de 1740 à 1829 pour la Bretagne-Anjou, et de 1740 à 1789 pour les neuf départements entourant Paris.

L'enchaînement continu des phénomènes dans l'ordre naturel et humain est sans doute l'une des données à la fois les plus fondamentales et les moins bien perçues; et pourtant, de même que les conditions atmosphériques d'aujourd'hui s'expliquent par le temps d'hier, l'histoire des populations du passé détermine, dans une large mesure, l'Histoire et son déroulement. La démographie historique n'est donc pas une annexe secondaire de l'histoire, elle n'est pas non plus une annexe mineure de la démographie, puisqu'elle peut être l'occasion de progrès dans la recherche et l'interprétation des faits de population contemporains.

Le IV^e Colloque d'Ecologie.

Le dictionnaire démographique multilingue des Nations Unies définit la démographie comme « une science ayant pour objet, l'étude des populations *humaines* et traitant de leur dimension, de leur structure, de leur évolution et de leurs caractères généraux envisagés principalement d'un point de vue quantitatif ».

Les participants au IV^e Colloque d'Ecologie, qui s'est tenu à Paris fin avril, auraient sans doute contesté, dans cette formule, le mot *humain*. En effet, pendant trois jours, les rapporteurs des travaux de recherches présentés ont fait la preuve que les populations animales et même végétales entraient bien dans le champ d'action de la démographie et étaient redevables des techniques d'analyse démographique.

Qu'il s'agisse de sylviculture, d'entomologie, de pisciculture, l'étude de la population initiale, de ses rythmes de reproduction et de mortalité, constitue un chapitre majeur de l'écologie, cette science qui a pour objet la vie des êtres vivant dans un certain milieu et leurs rapports avec ce milieu.

Or, qui dit étude d'une population, dit démographie.

L'équilibre ou la rupture d'équilibre entre un insecte et la plante-hôte sur laquelle il prolifère et dont il se nourrit, par exemple, ne pourra être étudié scientifiquement, qu'au travers de la con-

naissance des cadences de reproduction ou de disparition de l'insecte; la prévision d'évolution d'une population reposera sur la connaissance des données démographiques actuelles, dont les projections seront étudiées par les méthodes démographiques habituelles.

Au cours du colloque, de remarquables travaux furent présentés, touchant aussi bien au mode de vie de la cochenille de l'oranger tunisien ou de l'oryctès-rhinocéros, cet insecte ravageur de cocotiers aux îles Wallis, qu'au peuplement des forêts ou à la propagation des insectes défoliateurs, qu'à la reproduction des truites de nos rivières et des harengs en mer du Nord.

Si les démographes participaient à ce colloque, c'est que le langage était commun et l'enrichissement intellectuel réciproque; tables de mortalité, courbes de survie, taux de fécondité, pyramides des âges, diagrammes de Lexis (représentation graphique des événements démographiques d'une existence au cours du temps) se succédaient au tableau noir pour expliquer l'histoire des générations et des cohortes non pas d'humains, mais d'insectes ou de poissons.

Comme il n'est pas possible de faire des recensements ou des comptages exhaustifs dans ce monde là, les chercheurs recourent à des échantillonnages et à des sondages représentatifs dont les techniques particulières intéressèrent vivement les démographes présents.

Les domaines sont ainsi innombrables où la démographie, pensée, mise au point à propos de l'homme, peut apporter une contribution décisive en permettant de définir des « mesures ».

Mais, au-delà des objectifs utilitaires : améliorer l'exploitation des ressources de la mer, mieux lutter contre un insecte nuisible, etc., ces recherches mettent en évidence, le rôle que pourrait jouer la démographie dans l'étude de ce problème central, qu'est l'Évolution : comment les diverses espèces ont-elles pu, tour à tour, se développer, éliminer les espèces concurrentielles, puis peu à peu s'éteindre ou, brusquement, disparaître? Comment, à quel rythme, le patrimoine génétique de l'ensemble du monde vivant a-t-il pu se modifier, et se modifiera-t-il à l'avenir?

Autant de questions auxquelles les concepts démographiques, les techniques démographiques devraient permettre d'apporter de nouveaux éléments de réponse.

J. M.

SOMMAIRE
DE POPULATION
N° 4 AOUT 1969

- | | |
|---------------------|--|
| J. BOURGEOIS-PICHAT | Activité de l'I. N. E. D. au cours de l'année 1968. |
| H. NEWCOMBE | Couplage de données pour les études démographiques. |
| D. BLOT | Les redoublements dans l'enseignement primaire en France de 1960 à 1966. |
| J.N. BIRABEN | Essai d'estimation des naissances de la population algérienne depuis 1891. |
| J. GENERMONT | Paramètres caractéristiques d'une population homogame. |
| E. GARLOT | Activité des organisations internationales en matière démographique. |

Cinq émissions, sous forme de dialogues de 30 minutes, sur le thème général « La population et les sociétés », seront programmées sur France-Culture chaque samedi, de 8 heures 30 à 9 heures, du 13 septembre au 11 octobre, et chaque dimanche de 11 heures 30 à 12 heures, du 14 septembre au 12 octobre, sur Paris IV - 312 mètres.

Cinq sujets ont été retenus :

- I. La fécondité en France et en Europe.
- II. Le mariage en France et dans le monde.
- III. Perspectives démographiques des pays en voie de développement.
- IV. Les difficultés de la croissance économique dans le Tiers Monde.
- V. Démographie et prévisions en santé publique.

Ces émissions sont assurées par le Directeur de l'Institut National d'Études Démographiques, M. Jean BOURGEOIS-PICHAT et par quelques-uns de ses collaborateurs : le Docteur J. SUTTER, MM. L. TABAH et P. LONGONE.